

**Faits de vols , cambriolages , tentatives sur le ressort de la compagnie de  
gendarmerie départementale de BEAUNE - 4eme trimestre 2017 -**

**Madame K 75 ans ALLEREY**

Manière d'opérer La victime stationne son véhicule le long de la rue de Paris, sur une place de stationnement, à coté du magasin Center Pneus. Avant de descendre de voiture, elle prend soin de cacher son ordinateur portable sous le siège avant droit. A son retour au véhicule, elle constate que le système de fermeture centralisé ne réagit pas de façon habituelle. Elle remarque que la porte arrière gauche est mal fermée. Elle voit que le siège avant est reculé et constate que l'ordinateur a disparu. Par la suite, elle constate que la boîte à gants a été fouillée mais rien n'a été dérobé à l'intérieur. Aucune dégradation ou effraction sur le véhicule.

**Monsieur A 62 ans SAINT USAGE**

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent la porte en PVC du sous-sol située à l'arrière de l'habitation. A l'intérieur ils fouillent les chambres et la salle de bain. Ils trouvent et volent des bijoux en or pour un préjudice estimé de 2000 euros.

**Monsieur B 43 ans SAINT USAGE**

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent la fenêtre située à l'arrière de l'habitation. A l'intérieur ils fouillent la salle de bains et la chambre parentale. Ils trouvent et volent des bijoux en or.

**Mademoiselle R 18 ans NUIITS SAINT GEORGES**

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent par ruse le téléphone de la victime qui se trouvait dans la poche arrière droite de son pantalon. Aucune violence n'a été exercée sur la victime.

**Monsieur A 59 ans MALIGNY**

Manière d'opérer La victime stationne son véhicule, de type poids lourd, sur le parking d'un restaurant pour aller se restaurer. Il laisse sa sacoche sur le siège passager de la cabine recouvert d'une veste pour la cacher. A son retour, la sacoche n'est plus là.. La victime nous déclare avoir fermé son véhicule à clef mais ne retrouve aucune trace d'effraction. Perte de papiers et valeurs.

**Madame B 70 ans JOUEY**

Manière d'opérer La victime s'est absentée de chez elle 2 heures en fin d'après midi pour aller faire des courses. A son retour elle a constaté que sa porte d'entrée était entrouverte malgré le fait qu'elle l'ai verrouillée. La salle de bain et la chambre de la victime sont les seules pièces qui ont été visitées. Les bijoux qui ont été dérobés se trouvaient dans l'armoire à pharmacie de la salle de bain. Elle a remis en place ce qui a été fouillé et n'a pas contacté nos services Elle s'est déplacée le lendemain dans notre unité pour déposer plainte..

**Monsieur C 44 ans SAINT AUBIN**

Manière d'opérer La victime travaille dans sa parcelle de vigne. Elle pose sa veste à quelques mètres d'elle. Les clés de son véhicule se trouvent dans la poche de celle-ci. Quelques instants plus tard, la victime s'aperçoit que sa veste se trouve au sol. Les clés ont été volées et son véhicule également, dans lequel se trouvaient des documents d'identité et d'autres trousseaux de clés.

Monsieur F 57 ans MERCEUIL

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent un carreau d'une fenêtre située à l'arrière de la propriété. Ils pénètrent à l'intérieur mais quittent rapidement les lieux après le déclenchement de l'alarme. Aucun vol n'est constaté.

Monsieur V 45 ans NUIITS SAINT GEORGES

Manière d'opérer La victime accompagne son amie à la gare SNCF de Nuits St Georges. Elle l'accompagne sur le quai et dépose au préalable son vélo devant le hall de gare. Lorsqu'elle veut le reprendre, elle s'aperçoit que le vélo a disparu. Le chef de gare lui indique avoir vu quelqu'un être parti avec le vélo sur les épaules, a traversé les voies et a pris un train direction Beaune (19h51)

Monsieur A 33 ans MARIGNY LES REULLEE

Manière d'opérer La victime s'absente de 19h30 à 23h30. Le ou les auteurs pénètrent dans l'habitation en forçant la porte vitrée située à l'arrière de l'habitation ainsi que la fenêtre située juste à coté. Une fouille de l'étagère de chambre est opérée. Ils ont jeté les habits au sol et ont trouvé un coffret à bijoux. Ils ont dérobé des bijoux en or et les billets qui se trouvaient à l'intérieur. Une fouille est opérée également dans la commode de la salle de bain.

Monsieur C 43 ans SEURRE

Manière d'opérer La victime est assise sur un banc d'attente dans la gare. Un individu vient lui parler pendant que qu'un second individu lui dérobe son sac à dos posé sur sa valise. Il leur court après mais ne les rattrape pas. Il perd ses papiers, son ordinateur portable et sa tablette multimédia.

Madame G 22 ans CORBERON

Manière d'opérer La victime quitte son domicile vers 08h30 pour revenir vers 17h00. A son retour, elle constate que la fenêtre de la chambre parentale est ouverte. Les meubles de cette pièce ont été fouillés. Des vêtements sont dispersés sur le lit et le sol. Le ou les auteurs fouillent également les meubles de la salle de bain et du bureau. Dans la chambre, un chevet est ouvert. Une boîte métallique rangée dans ce chevet est ouverte. Une enveloppe contenant un billet de 50 euros a été dérobée. Au pied du chevet, une bouteille de whisky contenant la somme de 120 Euros en pièce de 10 centimes est retrouvée vide. Toujours dans la chambre, une armoire-miroir a été vidée de son contenu à savoir des bijoux (bagues, colliers, bracelets). Dans le bureau des vêtements contenus dans un sac plastique jonchent le sol. Le sac a été dérobé et utilisé pour transporter les objets volés. Préjudice de l'ordre de 2000 euros.

Monsieur R 29 ans SAINTE MARIE LA BLANCHE

Manière d'opérer Le ou les auteurs escaladent le grillage et la canisse de la propriété après l'avoir découpé au niveau de la partie supérieure. Ils forcent la baie vitrée coulissante de la cuisine à l'aide d'un outil genre tournevis (traces de pesée sur l'encadrement). Ils pénètrent dans la maison mais l'alarme sonore se déclenche et ils prennent immédiatement la fuite. Ils déplacent le toboggan en plastique de notre fille qui est dans le jardin afin de pouvoir escalader le grillage en sens inverse. Aucune fouille de la maison et aucun objet dérobé.

Monsieur V 57 ans CORCELLES LES ARTS

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent une fenêtre, pénètrent dans l'habitation, fouillent les chambres et la salle de bain. Ils trouvent et volent les bijoux présents . Pas d'alarme, pas de protection passive renforcée , pas de dissimulation efficace.

Monsieur D 37 ans MONTAGNY LES BEAUNE

Manière d'opérer Profitant de l'absence des propriétaires, le ou les auteurs se sont introduits dans le domicile de la victime en cassant la porte fenêtre qui se trouve derrière la maison. Les bijoux et de l'argent en espèce ont été volés comme toujours pour un préjudice important. Toutes les pièces de la maison ont été visitées mais aucune trace n'a pu être relevée. Pas d'alarme,

Madame P 40 ans LACANCHE

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent la voiture de la victime devant son domicile entre 01h00 et 06h00 du matin. A l'intérieur du véhicule se trouvait le sac à main de la victime avec tous ses papiers et 230 euros. A l'intérieur du coffre se trouvaient tous ses achats de Noël.

Madame S 33 ans BEAUNE

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent la vitre avant gauche du véhicule de la victime pour y dérober son sac à main laissé visible au sol, coté passager. Perte des papiers , moyens de paiement et espèces .

Monsieur B 52 ans CHAMBLANC

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent la fenêtre située à l'arrière de l'habitation, ils pénètrent dans l'habitation, fouillent le salon, la chambre et la salle de bain. Ils trouvent sans difficulté et dérobent des bijoux en or (bracelets, bagues etc.) .Pas d'alarme. Pas de dissimulation efficace

Monsieur H 24 ans SEURRE

Manière d'opérer La victime rentre chez elle, ne ferme pas à clé la porte d'entrée de son domicile et monte à l'étage. Pendant ce temps, le ou les auteur(s) pénètre(nt) dans le logement et dérobe(nt) l'ordinateur professionnel laissé au rez de chaussée .

Monsieur H 84 ans SEURRE

Manière d'opérer La victime se rend à la pharmacie rue st Georges à SEURRE. Il stationne son VL sur le parking. En sortant de l'officine vers 16h30 la victime monte dans son véhicule et pose sur le siège passager sa sacoche. Un individu frappe à la vitre coté passager. La victime descend la vitre. L'individu entre ses bras dans l'habitacle, une carte routière dépliée à la main. Il demande la direction de l'hôpital. La victime lui donne l'adresse de l'hôpital le plus proche. Une fois le renseignement donné, l'individu laisse repartir la victime qui se rend chez un commerçant . Sur le parking suivant, la victime constate la disparition de sa sacoche. Il retourne sur les lieux pour effectuer des recherches en vain. La victime précise qu'un second individu était présent lors des faits, il est resté en retrait sans prendre part à la discussion. Les deux individus se sont parlés une fois le renseignement communiqué et bien sûr le vol par ruse effectué. Préjudice : Papiers et moyens de paiement (chéquier , carte bleue, espèces)

Monsieur G 64 ans POUILLY EN AUXOIS

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent une porte fenêtre donnant sur la terrasse du domicile de la victime, l'entrouvrent mais ne pénètrent pas dans l'habitation , mis en fuite par le déclenchement immédiate de l'alarme.

Madame V 46 ans VIGNOLLES

Manière d'opérer En l'absence des occupants d'une résidence principale, le ou les auteurs forcent une porte en donnant un coup de pied. Ils dérobent diverses clés ( de voiture, de moto, et de garage) qui se trouvaient posées comme toujours sur un meuble directement à l'entrée. Ils ouvrent alors la porte sectionnelle du garage , dérobent une moto de cross Yamaha 125 YS, deux casques de moto et une paire de gants.

Madame M 72 ans SEURRE

Manière d'opérer Une jeune femme se présente au domicile de la personne âgée et lui demande une signature pour les personnes handicapées. Elle s'installe dans sa cuisine et lui demande à boire puis de lui remplir une bouteille d'eau et fait diversion en lui parlant des assiettes de collection disposées sur un meuble. Le lendemain la personne âgée ne retrouve plus ses bijoux en or et 190 euros , elle suppose qu'une deuxième personne s'est introduite lorsqu'elle était à la cuisine avec la première personne. Aucune effraction, pas de fouille visible ni de dégradation.

Madame B 71 ans NUIITS SAINT GEORGES

Manière d'opérer La victime se gare sur le parking de l'ancien supermarché de Nuits St Georges au niveau du "point propre" afin d'y jeter ses déchets. Étant à proximité de son véhicule, cette dernière ne le verrouille pas. Une fois son dépôt terminé, la victime s'aperçoit que son portefeuille, déposé sur le siège passager avant a disparu.

Monsieur G 57 ans BRAZEY EN PLAINE

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le VTT qui se trouvait positionné devant un commerce à BRAZEY EN PLAINE. Il n'était pas cadenassé.

Madame B 81 ans CHAMBOLLE MUSIGNY

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la propriété bourgeoise en escaladant le mur situé à l'arrière. En suite ils cassent la vitre simple vitrage d'une lucarne située à même le sol. Ils passent en suite par cette ouverture pour pénétrer dans l'habitation. Ils sont mis en fuite par le déclenchement de l'alarme. Ils quittent les lieux en passant par la porte de la cuisine, en la déverrouillant.

Madame M 57 ans CORCELLE LES ARTS

Manière d'opérer La victime est gérant d'une maison d'hôtes. Elle se fait dérober son chéquier dans son sac à main. Elle suppose qu'il s'agit de l'un de ses clients. Un chèque dérobé a déjà été encaissé. Une autre formule a été utilisée pour un achat de ticket de jeux pour un montant de 80 €.

Monsieur B 23 ans SAINT USAGE

Manière d'opérer La victime se fait voler sa carte bleue mais il ne sait pas où et par qui. La victime n'a jamais communiqué son code secret à quiconque. Il se trouve après enquête qu'un membre de la cellule familiale a procédé à la soustraction frauduleuse et effectué 2 retraits au DAB. L'argent dérobé ayant été utilisé en discothèque.

Monsieur C 70 ans SAVIGNY LES BEAUNE

Manière d'opérer Le sac de cabine présent au dessus de la victime est subtilisé durant son trajet en train sans qu'il s'en aperçoive.

Madame B 34 ans VILLEBICHOT

Manière d'opérer La victime emprunte la ligne TGV 6759 reliant PARIS à DIJON. A l'arrêt Montbard elle se fait dérober son ordinateur portable lequel se trouvait dans sa valise. Cette dernière était entreposée sur les emplacements prévus a cet effet a quelques mètres de la victime.

Madame V 85 ans FRANXAULT

Manière d'opérer Une femme d'une quarantaine d'année se présente au domicile de la victime pour demander de l'argent pour les handicapés. La victime, mise en confiance, laisse entrer la personne chez elle et passe environ 20 minutes avec elle dans la cuisine. La personne dit attendre son chauffeur. Le lendemain, la victime se rend dans sa chambre afin de prendre son argent qu' elle laisse dans son armoire. Elle se rend compte qu'il n'y est plus et que ses bijoux ont été dérobés. Pendant que la femme l'occupait dans la cuisine, son complice procédait en toute tranquillité au cambriolage.

Madame F pour sa mère THOISY LE DESERT

Manière d'opérer Le ou les auteurs se sont introduits dans l'habitation en démontant les volets de la salle de bain puis en brisant la vitre de cette même pièce. La propriétaire des lieux étant hospitalisée c'est la fille de celle-ci qui a constaté les faits. Toutes les pièces de la maison ont été visitées. Le montant du préjudice n'est pas encore connu, mais le vol porterait essentiellement et comme toujours sur des bijoux. PAS DE SYSTÈME D'ALARME. BIJOUX MAL DISSIMULÉS

Madame M 95 ans POUILLY SUR SAONE

Manière d'opérer Le ou les auteurs volent la carte de crédit (et prennent connaissance du code qui y est associé ) dans l'habitation de la victime qui est âgée de 95 ans puis opèrent des retraits et des achats. Préjudice estimé à 1450 euros.

Monsieur M 28 ans SAINT JEAN DE LOSNE

Manière d'opérer la victime marche dans la rue et croise un homme. Ce dernier l'apostrophe et lui demande une cigarette, puis il le bouscule et lui arrache sa sacoche contenant papiers, clefs et moyens de paiement. Le mis en cause s'enfuit en courant.

Monsieur C 40 ans GERLAND

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent les portes de la baie vitrée. Une fois à l'intérieur ils dérobent une sacoche contenant les clefs du véhicule, les clefs de l'habitation, un téléphone portable. Ils dérobent également et surtout le véhicule BMW stationné devant le garage de la maison.

Madame S 67 ans POMMARD

Manière d'opérer Le ou les auteurs profitent de l'inattention de la victime occupée par des clients pour ouvrir le placard situé dans le bureau. Ils dérobent une pochette contenant des espèces. En l'occurrence 1500 euros de préjudice.

Monsieur M 47 ans VOUGEOT

Manière d'opérer La victime stationne son véhicule sur le parking. A l'intérieur, se trouve un sac à dos noir. Lorsqu'elle revient à hauteur de son véhicule, elle s'aperçoit que la vitre arrière gauche a été fracturée et le sac à dos volé. Perte des papiers, moyens de paiement, carte vitale et ordinateur portable.

Monsieur L 65 ans NOLAY

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le portable situé dans la voiture de la victime. La voiture avait les fenêtres ouvertes.

**Il est essentiel d'adopter et de faire connaître les attitudes et comportements suivants :**

- Lors de la découverte d'un cambriolage ayant été commis à son domicile, il importe de ne toucher à rien, de ne pas ranger, de ne pas effacer les hypothétiques traces résiduelles. Seule **la préservation des lieux** permettra aux enquêteurs de la gendarmerie en charge des opérations de police technique et scientifique (PTS) de découvrir d'éventuels indices (relevés d'empreintes, traces ADN ..) permettant d'incriminer à terme leurs auteurs, de résoudre l'affaire et de retrouver les biens appartenant aux victimes .

- Utiliser le dispositif « **tranquillité vacances** » : en signalant son départ aux unités de gendarmerie, à son voisinage , aux référents participation citoyenne.

- En cas d'alerte, d'identification d'un fait sortant de l'ordinaire , **composer le 17** et rendre compte à la gendarmerie. Ne jamais avoir peur de déranger. Noter les faits , les éléments (plaques d'immatriculation ....) de manière aussi complète que possible, utiliser son téléphone et ses fonctionnalités : enregistrer, filmer, photographier...

- **Renforcer la protection passive** de son domicile autant qu'il est possible afin d'empêcher, de retarder, de compliquer les actes de prédation : barres de renforts permettant de sécuriser les volets, portes et fenêtres afin qu'ils ne cèdent pas à la première pression, portes blindées, barraudages , .. éclairages extérieurs déclenchés par détecteur de mouvement ....

Les cambrioleurs fracturent quasi systématiquement les accès **arrières** (portes fenêtres, baies vitrées, fenêtres , fenestrons .. ) des villas et bâtisses qu'ils désirent cambrioler. Ceci dans la mesure où elles sont le plus souvent à l'abri des vues (haies hautes, murs, découverts à l'arrière ..) à la différence de la façade avant qui offre souvent des vues par le portail, par le voisinage, par l'environnement et donc augmente leur vulnérabilité et la probabilité qu'ils ont d'être repérés par des tiers.

**Il convient donc d'insister sur la sécurisation de la façade arrière.**

- **Alarmes autonomes** . Cela est très efficace. L'essentiel des kits (magasins de bricolage) comprennent des détecteurs d'ouverture de portes, de fenêtres, des radars images détecteurs de mouvement .. reliés à une centrale déclenchant la sirène d'alerte en cas d'intrusion. Cette centrale pilote l'ensemble et peut transmettre images et alerte à votre smartphone. L'essentiel des cambrioleurs prend la fuite. Certains demeurent néanmoins , repèrent et détruisent la centrale (ce qui neutralise la sirène et empêche la diffusion de photos par MMS ) et procèdent au cambriolage malgré tout. Cela est néanmoins rare. Neuf fois sur dix ils prennent la fuite.

Apposer le cas échéant des plaques signalétiques et auto-collants **récents** laissant croire à l'existence d'un dispositif d'alarme ou télésurveillance, chien... déployer des caméras factices à leds et témoins lumineux clignotants..... etc.

- La sécurité est un coût qu'il est très valable d'assumer mais aussi une discipline de comportement : En cas de sortie **brève ou prolongée** ( si absence d'automatisme d'ouverture et fermeture) faire l'effort de sortir de son véhicule et de fermer le portail d'accès à sa résidence.

Portail ouvert et absence de véhicule stationné égale incitation au cambriolage

- Ne pas hésiter à laisser tout ou partie de son domicile éclairé, tout particulièrement en début de soirée , ou la nuit, laissant croire à une présence, en cas d'absence temporaire ou prolongée . Notamment à l'automne aux changements d'horaires.

- Fermer à clef sa porte d'entrée y compris lorsque l'on est présent à son domicile (« home jacking » et vol d'opportunité). Ne pas positionner les clefs donnant accès aux véhicules à proximité de la porte d'entrée sur la commode , la console , le vide poche...., visuellement et immédiatement accessibles.

- Fermer à clef sa voiture, ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle au risque de le voir assez probablement vandalisé (custode, vitre brisée..) et de se faire voler l'ensemble des objets apparents , et par voie de conséquence ceux également présents dans la boîte à gants et dans le coffre: portefeuille, smartphone, sacoche, sacs etc.

- Les délais inhérents à un cambriolage sont courts, entre 5 et 15 minutes . Sont privilégiés les objets multi média peu lourds et onéreux, facilement transportables et revendables sur les sites commerciaux ( « Ebay », « Le bon coin » et autres..).

Sont privilégiés surtout le numéraire et les **bijoux, le métal précieux**.

L'absence d'or implique à terme l'absence de vols. C'est à peu près aussi simple que cela.

- A chaque particulier de conserver si possible son or dans le coffre d'une banque , à ne le sortir que pour des occasions ciblées et particulières.

Rares sont ceux et celles qui privilégient cette solution. Il est alors absolument essentiel de conserver son or, ses valeurs dans une cache qui ne soit pas la table de nuit , la chambre à coucher, la salle de bains, la cuisine lesquelles seront systématiquement fouillées . Là encore mieux vaut renoncer à la commodité , à la facilité. Si la cache est **difficilement accessible** , peu pratique pour ce qui est de cacher et de retirer ses bijoux , on peut imaginer qu'elle pourra au final échapper aux cambrioleurs.

- Les démarcheurs et colporteurs en porte à porte peuvent être des délinquants en repérage ou prêts à commettre un acte délictuel en fonction des opportunités. Un vrai commercial cherchera à obtenir un rendez vous pour faire une démonstration relative au produit ou service qu'il cherche à vous vendre. Il cherchera à rencontrer les deux décisionnaires et très rarement un seul , sous peine de ne pouvoir vendre ou vous voir vous rétracter au cours du délai légal. Vous pouvez exiger la production d'une carte professionnelle, d'une carte d'identité. Ne faites jamais rentrer quiconque dans votre domicile lors d'un premier contact. JAMAIS. Se méfier notamment des gens les plus sympathiques et les plus insoupçonnables. Une jeune femme à l'air angélique qui vous demande une signature au titre d'une pétition pour la défense des handicapés par exemple , que vous aurez fait entrer, à qui vous servirez un verre, et qui vous fera la conversation n'a qu'un bût : Vous occuper pendant que son complice fouille toutes les pièces de la maison à la recherche de bijoux et d'espèces.

- Les personnes âgées sont les plus vulnérables. Une fois que le contact est pris , que la garde est baissée , que l'interlocuteur paraît sympathique , que la relation est nouée , elles

ne se méfient plus ou moins. Le faux agent des eaux prétextant une fuite , le faux agent du gaz, le faux couvreur ayant repéré une prétendue fuite sur la toiture .... peut rentrer seul ou avec un complice. Pendant que l'un occupe le ou les victimes , le second fouille les chambres, cherche et trouve les éléments de valeur . Ils prétextent une urgence puis ressortent avec le produit de leur larcin.

- Une opération classique en bande organisée consiste à faire rentrer au domicile d'une personne âgée, de préférence, un faux agent des eaux ou autre ... qui prétextera une opération de vérification d'une pollution ou d'une fuite ou tout autre motif fallacieux. Un peu après il est rejoint par des complices qui se prétendent policiers et procèdent à son « arrestation » Ils exhibent en général de fausses plaque police et de faux brassards POLICE. Ils demandent alors à la victime de vérifier si elle n'a pas fait l'objet d'un vol. Celle ci se dirige directement vers sa cache à bijoux , révèle donc sa localisation , vérifie qu'il ne manque rien puis la referme. Les malfrats la remercient, l'occupent et l'un d'entre eux va rechercher les valeurs puis ils s'exfiltrent tous ensemble. Un peu après la victime se rend compte de la supercherie et du vol de ses bijoux et économies.

- Une autre logique d'atteinte aux biens classique dite « vol au collier » ou « vol à la carte routière » consiste pour le malfaiteur à solliciter une femme âgée conductrice ou passagère d'un véhicule . La démarche de vol par ruse consiste à lui faire baisser la vitre, l'enlacer et lui remettre autour du cou sous un prétexte fallacieux un collier en métal de pacotille et ce faisant lui subtiliser dans le même temps le collier en or véritable qu'elle porte autour du cou. Autre procédé : Lorsqu'un sac à main ou une sacoche est repérée placée sur le siège passager , détourner son attention et masquer le sac ou la sacoche en déployant une carte routière , lui poser une question sur la localisation de l'hôpital ou de la mairie et s'emparer sans que la victime s'en aperçoive du sac ou de la sacoche. Le mode opératoire est toujours le même : profiter de la naïveté, de la gentillesse ou de la serviabilité des gens pour leur subtiliser leurs valeurs par ruse en les surprenant et en détournant leur attention .

- Pour les personnes âgées qui disposent d'une carte de crédit , il apparaît que les codes de sécurité apparaissent souvent sur un support papier directement associé à la carte, la mémoire du titulaire de la carte étant souvent défaillante. En ce cas la vulnérabilité est grande en cas de vol. Pas de remboursement et c 'est bien compréhensible de la part des organismes bancaires. Il convient que la famille proche y veille tout particulièrement.

- Les auteurs des faits peuvent être des locaux de tous âges comme des délinquants de passage , voir des équipes organisées et très mobiles. Les faits peuvent avoir lieu de jour comme de nuit. Cependant les vols en résidences principales se situent plus généralement en journée (matinée ou fin d'après midi et tombée de la nuit) en l'absence de leurs occupants. Les vols nocturnes concernent davantage les dépendances, les résidences secondaires, et les locaux professionnels et commerciaux.

- A l'échelon municipal **la vidéo protection** est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également grandement la résolution d'enquêtes en cas de commission d'actes délictueux. Déploiement d'un système permettant une protection 24H/24, conservation des images et vidéos une dizaine de jours ( enregistreur de données placé en un lieu sûr à la mairie) afin de faciliter les investigations judiciaires en cas de dépôt de plainte.

Cela peut faire l'objet d'une réflexion au sein d'un conseil , d'un bassin de population quelle qu'en soit la taille.

Elle ne nécessite pas de compétences particulières, elle ne nécessite pas de se doter d'une police municipale . Elle représente certes un coût d'acquisition , de mise en place et



de maintenance élevé mais elle peut s'avérer extrêmement utile et aide considérablement à la résolution des enquêtes.

- En période estivale , ne pas positionner son téléphone portable ou son portefeuille dans la poche arrière de son jean mais privilégier la poche avant. Bien sûr c'est moins agréable et moins pratique mais en ce cas vous êtes certain(e) de ne pas vous le faire voler. Dans le premier cas il suffira au délinquant de détourner votre attention (coup d'épaule ou autres ..) pour parvenir à vous le subtiliser.

- Demeurer toujours sur ses gardes, être vigilant et se préoccuper des vols à la tire. Il est aisé pour un jeune délinquant de détourner votre attention par un prétexte fallacieux (demande de cigarette, renseignement etc.) , de se saisir en l'arrachant d'un téléphone, d'un sac, d'un porte monnaie présent dans votre main et de prendre la fuite en courant .

- Si on vous contacte par téléphone et que l'on vous fait savoir que vous avez gagné un dîner ou un déjeuner dans un établissement gastronomique voisin de votre domicile et que la condition impérative associée consiste en ce que vous vous y rendiez à un horaire et une journée bien définis , il est plus que probable que le bût est de vous cambrioler pendant que vous vous y rendez.